



DÉCEMBRE 2022

## JOURNAL DES LOCATAIRES #31

- SOMMAIRE**
- 2** > À la une, tous concernés
  - 3** > Services aux locataires
  - 4** > Décryptage
  - 5** > Les bonnes pratiques
  - 6** > Zoom sur les encombrants
  - 7** > Nouveaux programmes
  - 8** > Ça bouge près de chez vous



## Le mot PRÉSIDENT

Mesdames et Messieurs,  
Chers locataires,

« **Je baisse, j'éteins, je décale** », tel est le slogan que nous faisons notre pour que chacun **réduise sa consommation énergétique**. C'est en effet grâce à une **mobilisation collective** que nous parviendrons à réduire nos consommations d'énergie et donc nos factures et notre dépendance aux énergies carbonées.

Afin d'éviter les risques de coupure cet hiver, nous vous invitons également à vous doter des applications **écowatt** et **écogaz**. Ces 2 « baromètres » permettent d'être informés des périodes de tension sur le réseau électrique et sur le réseau de gaz et donc d'adapter sa période de consommation en conséquence.

De notre côté, l'office est déjà mobilisé pour éradiquer les logements les plus énergivores. Dans son plan stratégique de patrimoine 2021-2030 par exemple, ce sont plus de **15 millions d'euros d'investissement qui ont été programmés pour des travaux de rénovation énergétique** sachant que les logements en étiquette énergétique E, F ou G (1/3 du parc en 2020) seront tous traités d'ici 2030, cf. quelques exemples de travaux en pages centrales.

En 2023, l'OPH poursuivra aussi ses **actions de sobriété en interne** en favorisant par exemple le télétravail et la mobilité douce de ses collaborateurs quand ce sera possible, la pose de leds dans les bureaux ou encore un meilleur pilotage du chauffage de ses locaux de travail.

Parce que nous avons conscience aussi de l'augmentation générale des prix et des fins de mois qui peuvent s'avérer difficiles, nous continuons à vous mettre à disposition la plateforme **Klaro** (ex toutes mes aides) qui vous permet de recenser plus de 1200 aides en fonction de votre profil. N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de BDSH pour tester votre éligibilité et à vous rapprocher de votre **chargée de clientèle en agence** dès que vous éprouvez des difficultés financières, nous sommes là pour vous accompagner.

Enfin, je suis heureux de vous faire part de la livraison de nouveaux programmes et de la reconduction de notre labellisation **Quali'Hlm**. C'est aussi l'occasion pour moi de féliciter vos **nouveaux représentants des locataires** que vous avez élus et qui seront les nouveaux administrateurs qui siégeront au conseil d'administration de l'OPH de la Baie de Somme pour les quatre prochaines années.

Malgré une actualité nationale et internationale compliquée, profitons de cette période pour nous retrouver en famille, pour réveiller nos âmes d'enfant et pour cultiver nos élans de solidarité vers les plus fragiles et les plus isolés.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

**Pascal DEMARTHE**  
Président

# Une TOUS CONCERNÉS

## Félicitations aux 4 nouveaux représentants des locataires

**702**  
votants



sur



**3775**  
électeurs inscrits

Du 15 au 30 novembre 2022, vous avez été invités à élire vos nouveaux représentants des locataires qui siégeront au sein du conseil d'administration de Baie de Somme Habitat afin de défendre vos intérêts et participer aux choix stratégiques de l'office. Elus pour un mandat de 4 ans, ces derniers ont les mêmes pouvoirs et les mêmes obligations que les autres administrateurs de l'OPH.

Voici les résultats des élections :

- Laurent TROMEUR - CNL
- Jean-Pierre LE BAILLY - AFOC
- Sabine DELAPORTE - CNL
- Sabrina LE BAILLY - AFOC



## Maintien du label Quali'Hlm®



d'une démarche d'amélioration continue et concertée afin de décrocher une labellisation Quali'Hlm® obtenue en décembre 2020.

Après avoir lancé des plans d'action d'amélioration en concertation avec vos représentants des locataires, nous avons le plaisir de vous annoncer que cette labellisation vient d'être renouvelée jusqu'au 10 décembre 2023.

Afin de maintenir un très bon niveau de qualité de service aux locataires, l'office s'est lancé en 2019 dans la réalisation

Une belle reconnaissance du travail quotidien engagé par les équipes de Baie de Somme Habitat !



## À vos agendas

Tous les trois ans, Baie de Somme Habitat réalise une enquête de satisfaction auprès des locataires grâce à un questionnaire commun à l'ensemble des bailleurs sociaux. Ce baromètre permet de mesurer votre perception de la qualité de service rendu en abordant

plusieurs grands thèmes (logement, qualité des parties communes, relations avec le bailleur, qualité de vie du quartier, traitement des demandes d'intervention techniques, etc.). Les services de BDSH reviendront vers vous au printemps 2023 pour vous communiquer plus de détails sur la passation de cette enquête.



## ADAPT'LOGIS Votre confort reste notre priorité

En 2022, 26 % des locataires de Baie de Somme Habitat sont âgés de 65 ans et plus. Dans le cadre de sa politique d'accompagnement, l'office propose son programme « Adapt'Logis » à destination des locataires en situation de vieillissement, de handicap et/ou de mobilité réduite. Deux prestations

spécifiques vous sont proposées dans ce cadre :

**Le service Dépannage-Dépendance :** ne vous embêtez plus avec les petits tracas quotidiens, l'équipe d'agents polyvalents de la régie d'entretien peut vous aider à effectuer vos petits travaux tels que la fixation d'une étagère, la pose d'un lustre ou de rideaux ou encore le changement

d'une ampoule ou le remplacement d'un cylindre de serrure.

**Le service Autonomie :** nous pouvons aussi, sous certaines conditions, réaliser des travaux importants d'aménagement et d'adaptation de votre logement pour répondre à vos besoins (installation de douche, pose de barres de maintien, motorisation de volet roulant...).

Des questions sur ce service gratuit (hors fournitures), suivez le guide ici :



En 2022 par exemple, la régie d'entretien de BDSH aura effectué plus de 80 interventions dans le cadre du service « Dépannage-dépendance » et autant pour le service « Autonomie » sur l'ensemble du patrimoine (Abbeville et hors Abbeville).

POUR EN SAVOIR PLUS



**klaro**  
ex Toutes mes aides

## Toutes mes aides devient Klaro

Fins de mois difficiles ? Baie de Somme Habitat vous propose un outil gratuit pour tester votre éligibilité à plus de 1 200 aides (loisirs, transports, famille, logement, santé). La plateforme Klaro (ex Toutes mes aides), accessible depuis

l'espace clients de notre site internet, est strictement réservée aux locataires de BDSH après identification (n° de logement à 10 chiffres et n° de locataire à 8 chiffres sur l'avis d'échéance).

## Vous avez du mal à payer votre loyer, que faire ?

En signant son bail, chaque locataire s'engage à payer son loyer **à la date limite du 10 de chaque mois.**

non règlement des loyers peut vous faire perdre le bénéfice de l'APL !

Manifestez-vous dès le premier impayé, votre chargée de clientèle en agence vous aidera à étudier l'ensemble des possibilités de règlement à votre disposition (aides, échéancier de paiement...).



L'impayé, c'est pas une fatalité

Si vous rencontrez des difficultés à payer votre loyer, ne laissez surtout pas votre situation s'aggraver et contactez-nous rapidement. Cela vous évitera d'être soumis à des relances, des ennuis ou des poursuites qui pourraient entraîner des frais supplémentaires et ce, d'autant que le

## Portail locataire, de nouveaux services à portée de main



BDSH poursuit ses actions de modernisation et de transformation digitale au service de ses locataires en vous proposant très prochainement une nouvelle application et un portail, entièrement gratuits. Vous pourrez dans un 1<sup>er</sup> temps

accéder à votre compte en ligne Baie de Somme Habitat 24h/24 et 7j/7, un espace sécurisé proposera différents services : mettre à jour vos données personnelles, accéder au(x) contrat(s), mettre à jour votre assurance habitation, payer en ligne

vos loyers, accéder à l'historique et au suivi de vos demandes...

Vous aurez le choix d'opter ou non pour la dématérialisation de vos avis d'échéance et de vos quittances de loyer.

## CONTACTS

**Agence Aubépines**  
03 22 20 28 40  
agence.aubepines@bdsh.fr

**Agence Picardie**  
03 22 20 28 30  
agence.picardie@bdsh.fr

**Siège**  
03 22 20 28 00  
contact@bdsh.fr

**Logista**  
(chaudières)  
09 69 37 00 26

**Iserba**  
(plomberie/robinetterie)  
03 22 70 17 07

## BDSH mobilisé pour l'isolation thermique



### Un bouquet de travaux pour des maisons anciennes

Des travaux d'isolation des **36 logements individuels de la rue du 128<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie à Abbeville** sont en cours. Ces travaux permettront de passer l'étiquette énergétique de E à C en

traitant l'isolation par l'extérieur des façades et des pignons, les menuiseries, les chaudières, les radiateurs et la ventilation. Ce programme a également été étendu à la remise aux normes électriques et à des aménagements à la carte pour faciliter la mobilité des personnes vieillissantes.

### La remise en état et l'isolation des toitures terrasses des immeubles



Depuis la mi-novembre, les travaux de remise en état et d'isolation des toitures terrasses ont démarré sur **les immeubles collectifs des numéros 1 à 7 rue de Picardie et 10 à 18 rue des Aubépines à Abbeville**.

©Teddy Henin

### Des travaux de réhabilitation et d'amélioration du cadre de vie d'un quartier en rénovation urbaine



Au **quartier du Soleil Levant à Abbeville, 267 logements** (rues des Pommiers, Cytises, Acacias et Chantal Leblanc) sont concernés par ce programme de travaux très conséquents avec à la clé une baisse significative des charges. Un grand nombre de logements bénéficieront aussi d'un balcon ou verront leur balcon actuel agrandi, les parties communes seront rénovées et les abords des immeubles réaménagés pour créer plus d'intimité. **Un investissement estimé pour l'instant à plus de 50 000 € par logement.**

### 500 nouvelles chaudières à condensation

Les travaux de remplacement d'anciennes chaudières par des chaudières à condensation ont débuté en 2021 et se termineront fin 2022. Au total, se sont près de **500 logements sur Abbeville, Gamaches et Mers-les-Bains qui bénéficient désormais d'une nouvelle chaudière d'efficacité énergétique de classe A** pour la production d'eau chaude sanitaire et de chauffage.

## Chèque énergie, qui est concerné ?

**Le Gouvernement a annoncé qu'un chèque énergie sera versé de manière exceptionnelle** aux 12 millions de foyers les plus modestes (sous conditions de ressources). Pouvant aller jusqu'à 200 €, ce chèque énergie exceptionnel sera envoyé automatiquement à partir de fin décembre, sans aucune démarche de votre part. Cependant, vous pouvez tester votre éligibilité en utilisant le simulateur disponible sur :

Rendez-vous sur le site [chequeenergie.gouv.fr](https://chequeenergie.gouv.fr)

**Attention**, les locataires concernés par le chauffage collectif ne pourront pas utiliser le chèque énergie, faute d'être personnellement titulaire de leur contrat de chauffage. Dans ce cas, il pourra uniquement être utilisé pour vos factures individuelles d'énergie (exemple : électricité). Noter également qu'il n'est pas possible de l'utiliser pour payer les charges locatives. Utilisable en une seule fois, si sa valeur dépasse le montant de la facture, le reliquat du chèque sera déduit des prochaines factures.

### Révision des loyers 2023

Afin de poursuivre nos programmes de travaux de construction neuve et d'entretien du patrimoine dans un contexte tendu de crise économique et énergétique, le conseil d'administration (avec 3 abstentions) a voté **une hausse de 3,6 % des loyers** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## 16 Bonnes pratiques POUR RÉDUIRE SES FACTURES

Remplir complètement la machine, privilégier les cycles à basse température (30 °C) et essorer le linge au maximum avant de sécher



Préférer les douches rapides (5 minutes) aux bains et couper l'eau pendant le savonnage



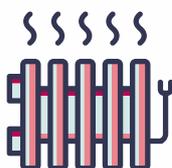
Fermer le robinet pendant le brossage des dents



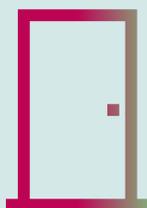
Installer des mousseurs sur les robinets afin de réduire le débit sans pour autant perdre en confort !



La température idéale du logement est de 19 °C la journée et de 17°C la nuit



Fermer les portes des pièces peu chauffées



La journée, laisser entrer la lumière à l'intérieur du logement

Privilégier les vêtements épais : pulls, plaids, pantoufles...



Dépoussiérer régulièrement vos luminaires, radiateurs et bouches de ventilations



Débrancher les équipements en cas d'absence et éteindre les écrans plutôt que de les mettre en veille, lorsqu'on ne les utilise pas

(consoles, chargeur, TV, ordinateur, tablette...)



Utiliser des ampoules LED et penser à éteindre la lumière en quittant une pièce



Favoriser, lorsque cela est possible, l'achat d'équipements classés A+



Couvrir les casseroles. Cela réduit le temps de cuisson et l'énergie utilisée



Dégivrer régulièrement réfrigérateur et congélateur et nettoyer régulièrement la grille arrière du réfrigérateur



Dans la mesure du possible, utiliser le lave-vaisselle plutôt que de laver à la main et privilégier le programme « Éco »



Économiser l'électricité et le gaz lors des périodes de forte consommation

Rendez-vous sur les deux plateformes suivantes  
[www.monecowatt.fr](http://www.monecowatt.fr)  
et  
[www.myecogaz.com/home](http://www.myecogaz.com/home)



## Déchets et encombrants : ce n'est pas où je veux, ni quand je veux !

Le personnel de proximité de Baie de Somme Habitat est confronté au quotidien à l'évacuation de nombreux dépôts dans les parties communes (caves et locaux) alors qu'il revient à chaque locataire de les évacuer par ses propres moyens. De plus, ce cumul d'encombrants et d'ordures ménagères entraîne l'apparition de nuisibles (rats, cafards...).

**Ensemble disons STOP à ces dépôts en adoptant les bonnes solutions qui s'offrent à nous !**

### La collecte des encombrants par la collectivité



La veille après 18h ou avant 5h du matin le jour de la collecte, les encombrants sont à déposer à l'extérieur de votre immeuble individuel ou collectif. En cas de doute sur l'endroit prévu à cet effet, n'hésitez pas à demander à votre gardien.

#### POUR ABBEVILLE ET LES AUTRES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA BAIE DE SOMME

Les calendriers sont affichés dans les parties communes et disponibles sur le site de CABS



#### POUR LES AUTRES COMMUNES

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre mairie pour connaître les dates de collecte.



**Attention** certains objets ou produits ne peuvent pas être collectés et doivent faire l'objet d'un dépôt en déchetterie par vos propres moyens et non d'un dépôt sauvage sous peine d'amende

### NON COLLECTÉS

- les appareils électriques\*
- les pneus
- les gravats
- les produits dangereux (peinture, solvants, diluants)

\*Les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (D3E) devront être emmenés en déchetterie

### Le dépôt en déchetterie

Vos objets ne peuvent pas être collectés ? Vous avez manqué la date de collecte ? Vous déménagez ? Rendez-vous dans l'une des déchetteries à proximité de chez vous :

**CA BAIE DE SOMME**  
☎ 03 22 24 05 68



**CC DES VILLES SŒURS**  
☎ 02 27 28 20 87



**CC DU VIMEU**  
☎ 03 22 30 40 42



**CC PONTIEU-MARQUENTERRE**  
☎ 03 22 27 86 94



## Fermeture du local de dépôt d'encombrants à Abbeville

Ouvert en mars 2021, un garage dédié au dépôt d'encombrants situé sur le quartier de l'Espérance avait été mis à disposition des locataires afin d'y déposer objets et petits meubles récupérés par l'association 2<sup>e</sup> chance. Malheureusement, le manque de civisme de certains qui réalisent des dépôts sauvages y compris des produits dangereux à proximité du local nous contraint à fermer ce garage, nous en sommes désolés.

### Ces mauvais gestes qui peuvent vous coûter cher :

- Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est interdit sous peine d'une amende forfaitaire de 135 € et jusqu'à 1 500 €.
- Le non-respect des conditions de collecte des déchets (jour, horaires, tri) est puni d'une amende forfaitaire de 35 € et jusqu'à 150 €.



## Découvrez en image les livraisons au cours de l'année 2022



©Teddy Henin

### Mers-les-Bains

Les 19 logements collectifs de la Résidence Ten Wheel à Mers-les-Bains ont été livrés en janvier 2022. Doté de grandes performances énergétiques et idéalement placés dans la commune, à deux pas des commerces de proximité ils disposent pour la plupart d'une terrasse ou d'un balcon.

Afin de permettre aux locataires de s'intégrer au mieux dans leur logement, leur résidence et leur commune, un projet de lien social a été mis en place. Ce temps d'échange a permis aux locataires de se rencontrer autour d'un café. La municipalité et quelques associations présentes sur le territoire se sont présentées. Enfin l'association Soliha Somme a proposé la visite de son « truck » aménagé autour de la thématique du Bien vieillir chez soi.



©Teddy Henin

### Mons-Boubert

La Résidence les Granges livrée en mai dernier à Mons-Boubert accueille un Bistrot au rez-de-chaussée et 3 logements. Les nouveaux locataires ont été récemment réunis autour d'un projet de cohésion sociale afin de les accompagner dans l'entrée des lieux mais aussi de leur permettre de faire connaissance, de rencontrer la municipalité et les associations présentes sur le territoire dans la cadre chaleureux du Bistrot de Mons-Boubert. À cette occasion, l'association Soliha Somme a proposé un atelier sur les économies d'énergies.



### Vauchelles-les-Quesnoy

C'est dans un environnement rural et verdoyant, au cœur de la commune de Vauchelles-les-Quesnoy située aux portes d'Abbeville, que les locataires de la Résidence les Charmilles se sont installés début décembre. Composée de 5 maisons individuelles (3 T3 et 2 T4) avec jardinnet et d'un logement semi-individuel T2 avec terrasse, cette nouvelle résidence est desservie par l'impasse des écoles et dispose d'un parking.

Elle bénéficie du label Bâtiment Energie Environnement + qui garantit entre autres une très bonne performance énergétique.



©Teddy Henin

### Abbeville

Cet été, les portes de la nouvelle Résidence Dauphiné se sont ouvertes. En plein centre d'Abbeville, ce nouveau programme très qualitatif se compose de 6 T2 et de 11 T3 mais aussi de 12 boxes et 5 places de stationnement.

# Ça bouge près de CHEZ VOUS

## Fête de l'automne

Organisée par le service politique de la ville de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme, la fête de l'automne a eu lieu le 22 octobre dernier sur l'ancien terrain de football des Platanes à Abbeville. Un après-midi « au jardin », pour petits et grands, fait de partage, d'échanges, d'ateliers et de jeux. Plus de 150 personnes ont participé à cette belle rencontre.

Un remerciement tout particulier à Christine Fumeron, animatrice en charge des jardins partagés, pour l'organisation de cet événement en présence de nombreuses associations (Maison pour Tous, Apap d'Abbeville, Harmonessence, Télé Baie de Somme, Atelier des peintres, Sel à vie, Les homogènes et les conseils citoyens du secteur Soleil-Levant/Bouleaux Platanes).



Retrouver plus de photos et de publications sur la page Facebook « Dynamique des Quartiers CABS »



## Mobilité douce et réduction de l'empreinte carbone

Baie de Somme Habitat vient de faire l'acquisition d'une dizaine de Vélos à Assistance Electrique (VAE), les premiers coups de pédale sont imminents.

Certains vélos permettront de faciliter les déplacements des personnels de proximité sur leur secteur alors que d'autres seront mis à disposition des collaborateurs du siège et des deux agences.

Au-delà de la démarche environnementale, cette acquisition est aussi une initiative qui s'inscrit dans le cadre de la démarche de Santé et de Qualité de Vie au Travail de BDSH.



### MENTIONS LÉGALES

Directeur de la Publication : Jérôme PETIT-LE GALLO / Baie de Somme Habitat - Groupe Synéo : 13 rue Jeanne d'Arc CS 20234, 80102 ABBEVILLE CEDEX / Imprimeur : Exaprint / Création graphique : Agence Avril / Date de parution et de dépôt légal : décembre 2022 / N° ISSN 2647-5146